

# Le Courant

Volume 9, numéro 1

Juin 2003

Déjà six mois depuis la dernière parution ! Vous comprendrez, en lisant ce numéro, pourquoi nous avons de la difficulté à produire un numéro de façon plus régulière... Avec l'aide de nos collaborateurs, nous avons tenté de dresser le portrait de ce qui s'est passé sur le territoire depuis notre dernier numéro. Il est pratiquement impossible de parler de tous les dossiers qui évoluent souvent plus vite que le temps.... Ce numéro fera le bilan de notre projet sur l'évolution des habitats de poissons au lac Saint-François, du dossier du pilotage maritime, de l'échantillonnage des rivières et du dossier du tourisme nautique. Il sera aussi question des audiences publiques du BAPE sur l'industrie porcine, d'Héritage Saint-Bernard, du Club de conservation du bassin de la rivière La Guerre, de chercheurs travaillant ensemble pour le fleuve et de l'année internationale de l'eau douce. Nous avons également obtenu les mandats que le Premier Ministre du Québec a donné au Ministre de l'Environnement, Monsieur Thomas Mulcair et vous les rapportons. La chronique sur la gestion responsable est également de retour. Tout ceci accompagné des dernières nouvelles sur d'autres dossiers et sujets. Nous vous souhaitons une bonne lecture et n'hésitez pas à nous envoyer votre article sur un sujet touchant une de nos fiches techniques, et ce avant la mi-août. Nous devrions recevoir des nouvelles de nos demandes de financement vers le début du mois de juin. Il se pourrait alors que la date de fermeture de nos bureaux pour la période de vacances soit modifiée et devancée.

Claire Lachance  
Marthe C. Théorêt  
Christine Duguay  
Comité ZIP du Haut Saint-Laurent  
28 rue St-Paul, bureau 206  
Salaberry-de-Valleyfield, Qc J6S 4A8  
Tél. : 450-371-2492  
Fax : 450-371-7599  
Courriel : ziphsl@rocler.qc.ca  
<http://www.rocler.qc.ca/ziphsl>

## AGA

Ne manquez pas notre rendez-vous annuel, le 10 juin 2003 à 19h00.

À l'occasion de notre assemblée générale annuelle, qui aura lieu au Pavillon Wilson à Coteau-du-Lac, nous accueillerons Monsieur Jean-Yves Roy et Madame Annie Blouin, du ministère de l'Environnement du Québec. Ils nous parleront de la **Politique nationale de l'eau** qui fut adoptée en décembre dernier.

Nous vous attendons en grand nombre !

HÔTEL GRANT

CRIVERT a 20 ans !

Saviez-vous que c'est le 9 juin 1983 que de jeunes adultes voulant faire leur part pour l'environnement décidaient de fonder le groupe écologique ?

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis ce temps. Les bénévoles de Crivert ont toujours voulu informer, sensibiliser et éduquer la population dans le but de changer des comportements. Et 20 ans plus tard, ils organisent une grande fête pour souligner cet événement. Si cela vous dit, demandez votre billet à nos bureaux pour le souper du 7 juin à l'île des Patriotes !

Saviez-vous que CRIVERT est l'un des quatre groupes environnementaux régionaux à avoir initié la création du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent le 16 juin 1993 ?

Il y a 10 ans déjà...

## CONSULTATION SUR L'ÉVOLUTION DE L'HABITAT DES POISSONS AU LAC SAINT-FRANÇOIS

FICHE LSF #18



par

Claire Lachance, B.Sc.

Dans le cadre d'une étude sur l'évolution des habitats du lac Saint-François en relation avec les populations de quatre espèces de poissons de pêche sportive, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent a tenu deux consultations publiques en janvier 2003. La majorité des participants étaient des pêcheurs de longue date qui désirent préserver la ressource pour les générations futures.

### RÉSULTATS DES ÉTUDES COMMANDÉES

Le Comité ZIP avait commandé deux (2) études pour savoir si les conditions du lac étaient encore propices à la perchaude et au doré jaune. Nous vous rapportons ici l'essentiel des rapports qui sont disponibles aux bureaux du Comité ZIP.

#### **Situation et évolution de quatre espèces de poissons sportifs avec la qualité de l'eau**

Cette étude a voulu vérifier si la qualité de l'eau, l'abondance et les interactions entre les autres espèces étaient les causes du déclin des populations :

- elle indique que trois espèces, le doré jaune, la perchaude et le grand brochet, montrent un déclin des populations au lac Saint-François, mais aussi dans d'autres

secteurs du Saint-Laurent ;

- la diminution de l'abondance du doré jaune est plus marquée au lac Saint-François qu'ailleurs dans le fleuve ;

- la population de perchaudes est aussi en baisse ;

- les causes sont en partie attribuables à des facteurs comme la baisse des nutriments et de la turbidité de l'eau correspondant à l'arrivée de la moule zébrée, filtrant des quantités phénoménales d'eau, qui limite l'habitat du doré jaune ;

- la limpidité de l'eau favorise la croissance des plantes aquatiques ce qui avantage la perchaude, le grand brochet et l'achigan à petite bouche.

Nous pouvons donc affirmer que le lac Saint-François est un habitat de plus en plus limitatif pour le doré jaune, car il n'aide pas les jeunes dorés dans la recherche de proies et d'abris pour se protéger des prédateurs.

#### **Évolution récente de l'habitat du doré jaune, de la perchaude, du brochet et de l'achigan à petite bouche au lac Saint-François**

Le modèle mathématique de l'Institut National de Recherche Scientifique Eau - Terre - Environnement (INRS-ETE) est basé sur les descripteurs physiques tels que la profondeur, la vitesse du courant, le couvert végétal, le type de substrat et l'étendue de la zone de lumière.

Deux hypothèses de travail ont été formulées :

La modification de l'habitat due à l'augmentation de la transparence est une des principales causes expliquant les changements dans la population de poissons au lac Saint-François

Et

le changement dans l'habitat force une modification dans la composition de la communauté de poissons, favorisant les espèces qui profitent de la lumière et de l'abondance des plantes aquatiques.

Le modèle montre clairement que :

- le principal facteur est la diminution de la concentration des matières en suspension qui augmente la luminosité, correspondant avec l'arrivée de la moule zébrée dans les années 1990, qui diminue les zones d'habitats favorables au doré jaune ;
- la densité des plantes aquatiques a augmenté et demeure constante depuis les années 1990 ;

la communauté de poissons se déplace vers des conditions propices aux populations de centrarchidés (achigans et crapets).

### CONSULTATIONS PUBLIQUES

Après avoir pris connaissance des résultats des études, les participants aux consultations du 24 et du 25 janvier 2003 ont émis les recommandations suivantes qui ont été approuvées par les scientifiques du comité technique mis sur pied par le Comité ZIP du

Haut Saint-Laurent afin de diminuer la pression sur les espèces problématiques :

- Travailler à une harmonisation avec la réglementation de l'Ontario Ministry of Natural Resources (OMNR) afin d'interdire la vente de perchaudes du côté ontarien et de diminuer le nombre de prises de perchaudes ;
- Limiter les prises de possession de perchaude à des individus de plus de 15 cm (6 pouces) à tout le Québec, et non seulement au lac Saint-Pierre, de même qu'en Ontario. Il faudra cependant attendre les résultats du Réseau de suivi ichtyologique de 2004 avant de penser à cette alternative, afin d'en vérifier la pertinence ;
- Penser à construire des structures pour créer des zones de faible intensité lumineuse favorisant les dorés ;
- Poursuivre les études pour connaître la biologie des alevins du doré jaune au lac Saint-François.

Rappelons que ce projet a été financé par le programme Interactions communautaires de SLV2000, la Fondation de la Faune du Québec, La Fondation des Amis de l'Environnement de TD Canada Trust et le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent en partenariat avec la Société de la Faune et des Parcs du Québec, le Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada et Hydro-Québec.

Depuis quelques semaines, nous avons un nouveau ministre de l'Environnement du Québec :

Thomas J. MULCAIR

**Député de Chomedey**

Né en 1954, il est diplômé en droit civil (B.C.L.) et en droit (LL.B.) de l'Université McGill. Il est membre du Barreau du Québec depuis 1979.



En acceptant ce mandat il s'est engagé à appliquer la politique de l'eau, rendue publique il y a quelques mois, à rédiger un Plan vert pour le Québec, qui définira la politique de développement durable du gouvernement, et de créer un poste de Commissaire à l'environnement. Souhaitons-lui bonne chance !

## LA DEM'EAU

Depuis 1999, le Comité ZIP possède une maquette sur les eaux souterraines. Cela fait plus d'une fois que nous préparons des demandes de financement pour sensibiliser les gens à cette problématique. À chaque fois, elles sont refusées.

Au début du mois de mai, nous avons fait parvenir une demande au Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD).

Si le projet se concrétise, nous embaucherons 2 personnes qui visiteront les écoles secondaires de la région, certaines municipalités intéressées et la réserve nationale de faune du lac Saint-François pendant 2 ans dans le but d'expliquer le transport de l'eau dans le sol.

À suivre... réponse en août 2003...

## LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE PORCINE QUÉBÉCOISE



par  
Fabien  
Bonhomme  
stagiaire

Depuis quelques années, de nombreuses catastrophes écologiques et la prise en considération des limites physiques de la biosphère ont fait naître, dans les pays développés et ceux en voie de développement, une conscience environnementale qui tend à rejeter toutes les formes économiques qui ne respectent pas l'intégrité de la Terre et qui subséquemment compromettent la qualité de vie de sa population. Qui n'a jamais entendu parler du « développement durable », ce fameux concept qui, depuis une trentaine d'années, tente de réconcilier les dimensions économiques, environnementales et sociales de notre civilisation ? De l'appel de Stockholm en 1972 au sommet de Johannesburg en 2002, en passant par le rapport Brundtland en 1987, le concept de développement durable a connu de multiples définitions et commentaires qui ont permis de l'affiner, de le vulgariser et de l'ajuster à l'évolution de nos sociétés.

Le Québec n'échappe pas à cette règle et tente actuellement de résoudre les problématiques liées, entre autre, à la production porcine en s'appuyant sur les

fondements du développement durable. Pour ce faire, et en partant du principe que la résolution des problèmes complexes liés au développement durable ne se base plus sur des formes classiques de la démocratie représentative et des règles majoritaires, le Québec s'appuie sur un outil de première importance : Le Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE). Cet organisme, mandaté par le ministre de l'Environnement, a pour objectif l'information et la consultation de la population sur des questions relatives à la qualité de leur environnement afin d'aider la prise de décision gouvernementale. Sa grande crédibilité est la résultante du respect des valeurs d'équité, d'intégrité, d'impartialité et de transparence qui ont été développées par ses membres fondateurs.

En juillet 2002, M. André Boisclair, Ministre de l'Environnement, a demandé au BAPE de « tenir une consultation et [de] créer une commission sur le développement de la production porcine au Québec », commission chargée d'« établir le cadre de développement durable de la production porcine, [...] en tenant compte à la fois des aspects économiques, sociaux et environnementaux ». Le BAPE devra, après analyse de l'ensemble des composantes présentes, « proposer un ou des

modes de production favorisant une cohabitation harmonieuse des activités en considérant les conditions propices au développement de la production porcine dans le respect de l'environnement ». Ainsi, depuis le 15 septembre 2002, la commission sur le développement durable de la production porcine Québécoise, présidée par Mme Louise Boucher, arpente le Québec pour rencontrer le plus grand nombre de personnes possibles, afin de bien circonstancier la problématique. Il est nécessaire que chaque citoyen, association, entreprise... se sente responsable face aux problèmes complexes mais aussi actif dans leurs résolutions. Le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent s'est donc impliqué dans ce processus en faisant part de son opinion dans un mémoire déposé au BAPE le 15 mars 2003.

Le Comité ZIP a voulu, à travers ce document, et grâce à la méthodologie d'analyse « Pression-Etat-Réponse », faire le point sur la situation dans la MRC Le Haut Saint-Laurent et apporter ses recommandations aux gouvernements. En voici les principaux points :

- ◆ maintenir et encourager l'écoconditionnalité, gage de l'intégrité écologique des milieux et de la bonne cohabitation en milieu rural ;
- ◆ continuer de mettre à disposition les moyens techniques et financiers pour que les agriculteurs puissent travailler, ensemble et avec la population, à l'échelle du bassin versant ;
- ◆ accroître la prise de conscience des citoyens vis-à-vis de leurs rôles face à leurs responsabilités consuméristes ;
- ◆ créer un processus démocratique d'autorisation susceptible de donner à la population et aux élus locaux

l'opportunité de s'informer et de faire partie du processus décisionnel lors de la création de nouvelles unités agricoles.

Le Québec semble être engagé dans un processus pertinent, qui nous l'espérons, permettra d'ajuster l'industrie porcine aux nouvelles exigences du développement durable pour qu'elle respecte plus l'environnement et qu'elle favorise une cohabitation harmonieuse en milieu rural tout en permettant aux agriculteurs de bénéficier de revenus convenables. Le rapport du BAPE sera rendu public 60 jours après le 15 septembre 2003, date à laquelle la commission doit rendre ses recommandations au ministre de l'Environnement.

La commission du BAPE sur le développement durable de la production porcine québécoise a tenu 132 séances dans 18 villes du Québec. 9100 personnes ont assisté à ces séances qui ont été divisées en trois phases :

- ◆ les séances thématiques ;
- ◆ la première tournée régionale ;
- ◆ la seconde tournée régionale.

Pour de plus amples renseignements et pour consulter les documents déposés, vous pouvez vous rendre à l'adresse WEB suivante :

<http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/>

Le fleuve Saint-Laurent se porte mieux qu'on ne le pense, concluent les auteurs du premier Portrait global du Saint-Laurent.

Les contaminants ont diminué, il y a une bonne biodiversité d'espèces et on trouve même des plages où on pourrait se baigner.

Les concentrations de mercure et de BPC dans les sédiments du lac Saint-François ont diminué depuis la pointe de 1970 et sont revenues aux niveaux des années '50. Cependant, cette pollution reste présente dans les couches inférieures des sédiments.

On observe une détérioration de la qualité de l'eau depuis quatre ans, particulièrement près des rives. La baisse des niveaux d'eau serait en partie responsable d'une hausse de la concentration des coliformes fécaux entre Montréal et le lac Saint-Pierre.

cyberpresse.ca  
27 février 2003

## INFO-NIVEAU

Depuis 1995, le Comité ZIP reçoit à chaque mois un feuillet d'information sur le niveau d'eau des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

On y retrouve le compte-rendu du dernier mois et un tableau des niveaux d'eau aux ports de Montréal et aux lacs Supérieur, Michigan-Huron, St. Clair, Érié et Ontario.

Ces informations sont très intéressantes pour tous et particulièrement pour les plaisanciers.

Consulter les sites suivants :  
[chswww.bur.dfo.ca/danp/wlgraphs\\_f.html](http://chswww.bur.dfo.ca/danp/wlgraphs_f.html)  
pour Info-niveau et  
[www.grandslacs-voiemaritime.com](http://www.grandslacs-voiemaritime.com)

pour savoir où sont les navires voyageant sur la voie maritime.

## TOURISME À CARACTÈRE NAUTIQUE

Fiche LSF #14 et #15



par

Marthe C.  
Théorêt

À la fin de l'automne 2002, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent a reçu une invitation pour participer à un colloque sur l'industrie du tourisme à caractère nautique organisé par la Société de développement du canal de Soulanges, au Grown Plaza à Montréal.

M. Albert Jr Daoust a animé cette journée où 137 personnes du milieu nautique étaient venues discuter de l'avenir de ce secteur d'activité. On retrouvait des représentants de marina, de pourvoiries, de divers organismes, des escadrilles canadiennes de plaisance, de la garde côtière et la garde côtière auxiliaire, de la police nautique et du volet navigation de SLV2000, des élus municipaux, de l'Office du tourisme du Québec, de la Corporation de gestion de la voie maritime et plusieurs autres ministères fédéraux et provinciaux, entreprises et organismes du Québec.

M. Denis Brisebois a présenté l'étude de la firme DBSF sur une navigation durable et remis le document à chaque participant (le document est disponible dans le centre de documentation du Comité ZIP) tandis que M. Michel-Claude Demers de Tourisme

Québec nous a parlé du tourisme nautique.

Nous croyons que le document remis par la firme DBSF sera un précieux outil pour la mise en valeur du nautisme, des voies navigables et du développement en rive du Saint-Laurent et des affluents non seulement auprès des clientèles touristiques québécoise mais aussi celles de l'Ontario et du nord des États-Unis.

Le colloque a mené ces intervenants à une rencontre à l'Île Charon le 13 mars 2003 où des tables de discussion ont été formées pour faire une compilation des priorités. Des analyses ont été faites sur la structure du futur organisme nommé, l'Industrie à caractère nautique.

Le 16 avril 2003, nouvelle rencontre à l'Île Charon pour préparer la structure d'un Conseil d'administration provisoire. Une abréviation a été pensée pour cet organisme : Association du Tourisme à caractère Nautique du Québec (ATONAQ).

Suite à cette dernière rencontre, nous avons communiqué avec Stratégies Saint-Laurent pour l'inviter à siéger sur cet organisme afin de représenter l'ensemble des comités ZIP du Québec.

Dossier à suivre...

# HÉRITAGE SAINT-BERNARD

Fiche LSL #15

Héritage Saint-Bernard est un organisme sans but lucratif ayant pour mission de gérer les territoires de l'île Saint-Bernard et du ruisseau Saint-Jean et de sensibiliser la population à la protection de l'environnement en organisant des activités compatibles avec la vocation des lieux.

Pendant l'été 2002, HSB a réalisé plusieurs projets qui ont fait le bonheur de la population régionale.

## NAVETTE FLUVIALE

La navette fluviale Châteauguay-Lachine a vu le jour cette année grâce à l'implication d'Héritage Saint-Bernard. Après une étude de faisabilité et quelques traversées expérimentales, ce magnifique projet est aujourd'hui une belle réalité. Amener les gens du Grand Montréal à Châteauguay, les inviter sur l'île Saint-Bernard et leur permettre de découvrir notre région, voilà une occasion unique de développer une réelle industrie touristique chez-nous !

## LE " Héron bleu ", UN PONTON PAS COMME LES AUTRES !

De juin à octobre, des excursions commentées en ponton offrent aux gens de la région la possibilité de découvrir la rivière Châteauguay et le lac Saint-Louis, aux abords de l'île Saint-Bernard. C'est la troisième année qu'Héritage Saint-Bernard propose cette activité.

Pour l'été 2003, des modifications seront sûrement apportées concernant les horaires et le trajet. La population pourra ainsi découvrir de nouveaux horizons.

## PROJET NÉNUPHAR

Nénuphar offre une panoplie d'activités pour la famille . Elles se déroulent en majorité sur l'île Saint-Bernard. Il y en a pour tous les goûts : Découvrons les arbres du parc , Observation des oiseaux, À la découverte de la vie des marais, Excursion en rabaska, L'art de nourrir les oiseaux, Survie/ camping en forêt, Observation des étoiles et écoute de la vie animale nocturne, Initiation à la pêche, Soirée du conte, À la découverte de la vie sauvage du refuge, La fête champêtre. La réponse aux activités est toujours très positive. Nénuphar sera fort probablement de retour à l'été 2003.

## VISITE LIBRE

Le refuge faunique Marguerite-d'Youville est accessible tous les week-ends du début juillet à la fin octobre. Les gens ont accès à près de 10 km de sentiers aménagés où des panneaux d'interprétation les informent sur la vie animale et les aménagements de l'île. Un guide d'auto interprétation sera disponible au printemps 2003.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450-698-3133.

## Projet à Saint-Anicet

Avec le prolongement de la phase III de SLV2000 jusqu'au 30 septembre 2003, une nouvelle vague de projet Interactions communautaires a été déposée pour le 1er avril.

Le Comité ZIP en a profité pour faire une demande de financement afin d'organiser une corvée de nettoyage au quai municipal de Saint-Anicet, secteur qui n'a pas encore été visité par nos activités de nettoyage du fleuve.

Plusieurs partenaires ont été contacté et ont presque tous accepté de participer à cette belle activité.

Nous attendons la réponse vers la mi-juin et nous saurons alors si une corvée s'organisera pour le 23 août 2003.

À SUIVRE...

## Chroniques

### À PROPOS DU FLEUVE...

Depuis plusieurs années déjà, le Comité ZIP publie une chronique dans l'hebdo *Journal Le Saint-François*, à raison de 2 par mois, sur des sujets touchant ses activités. Ces chroniques sont la gracieuseté de



Si vous ne les lisez pas déjà, il n'est pas interdit de commencer...

Suite à la suggestion de notre vice-présidente, nous cherchons depuis quelques mois, un commanditaire pour faire paraître de telles chroniques dans la région de Vaudreuil-Soulanges, et ce sans succès. Si vous connaissez une entreprise qui serait intéressée, faites-nous signe !

## L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT EN HARMONIE

**L'agriculture durable, à la fois rentable pour l'agriculteur, productrice d'aliments sains, respectueuse de l'environnement et socialement acceptable.**

Fiche LSF #4



par

Danielle Glaude

J'aimerais vous présenter un organisme qui tend de plus en plus vers l'agriculture durable :

**Le Club de conservation du Bassin versant de la rivière La Guerre**, fondé en décembre 1996, suite à la consultation publique sur l'état environnemental du lac Saint-François.

En 1998, ils étaient 21 membres producteurs. Au 20 février 2003, ils sont actuellement 32 membres producteurs. Ceux-ci s'adjoignent agronomes et techniciens indépendants dans le but de travailler principalement selon quatre axes d'intervention :

- la gestion des fertilisants
- la gestion et réduction de l'utilisation des pesticides
- l'adoption de pratiques de conservation des sols et de l'eau, rotation des cultures
- l'aménagement et protection des cours d'eau.

Au rythme des saisons, le club de conservation offre à ses membres des activités de formation, des journées d'information, des cliniques et des démonstrations.

Des projets ont été initiés :  
1998, **caractérisation et inventaire des sols du bassin de la rivière La**

**Guerre** chez 12 producteurs membres du club (PAEF).

2001, **Les engrais verts** ou plantes semées après une récolte de céréales et enfouies ou laissées à la surface du sol. Ainsi l'engrais vert récupère les éléments fertilisants laissés par la culture principale et empêchent qu'ils soient entraînés dans les cours d'eau. Les producteurs font l'épandage d'une partie de leur fumier avant le semis d'un engrais vert, de façon à ce qu'il absorbe les fertilisants du fumier et les relâchent le printemps suivant. Il y a eu un projet en 2001 réalisé par le Club du Bassin La Guerre pour comparer 6 différentes plantes engrais verts en terme de facilité de semis, rendement, capacité de fixer les fertilisants et coût de semis.

2002, à Saint-Anicet, la grande majorité des champs de céréales ont été re-semés avec un engrais vert !

Divers projets tels : **maïs avec peu d'engrais, désherbage mécanique pour contrôler les mauvaises herbes avec peu ou sans herbicide, clinique de canalisation des pulvérisateurs d'herbicides, essais d'équipement de travail minimum du sol**, etc...

**Réseau d'actions concertées en bassins versants agricoles.** Ce projet d'intégration et de promotion du développement durable :

- ♦ l'acquisition et la diffusion de connaissances dans le domaine des eaux de surface, notamment sur la dynamique du transport diffus des nutriments et des sédiments en bassins versants agricoles ;
- ♦ la démonstration de solutions durables aux problématiques de contamination diffuses en supportant la mise en œuvre de plans intégrés de gestion de l'eau à l'échelle des petits bassins.

Cet important projet est actuellement mis de l'avant par le Club du Bassin La Guerre. Il consiste à comparer deux cours d'eau, l'un témoin (sans intervention) et l'autre avec interventions (dans lequel il y aura divers travaux pour réduire l'érosion des sols : bandes riveraines, voies d'eau engazonnées, rigoles enrochées, travail minimum du sol, etc...). le projet d'une durée de 5 ans pour un coût total de 100000\$ est financé par le Fonds d'Action Québécois pour le Développement Durable (FAQDD) et est supervisé par l'Institut de Recherche du Développement de l'Agroenvironnement (IRDA).

**Réalisation de bilans minéraux.** Le Club du Bassin La Guerre a été un pionnier pour développer cet outil qui consiste à faire le bilan de tout ce qui entre dans une entreprise agricole (achats de moulées, d'engrais, etc...) moins tout ce qui en sort (récoltes vendues, lait produit, viande produite, etc...) le tout exprimé en terme de kilogramme d'azote, de phosphore et

de potassium. Ce qui donne à l'agriculteur le portrait de son efficacité ou à tout le moins des indices de risque de rejet potentiel de l'azote, du phosphore ou du potassium.

**Un projet de traitement des eaux de laiterie par champs d'épuration modifié** s'inscrivant au programme de transfert et d'innovation. Depuis juillet 2001, le MENV exige que les eaux usées de laiterie soient traitées ou entreposées et disposées par épandage sur des terres en culture. La méthodologie se répartie en deux phases : la phase génie qui consiste à quantifier et caractériser les eaux usées de laiterie et à suivre la performance hydraulique et environnementale du système novateur; et la phase agronomique qui consiste à suivre l'évolution du sol et la productivité de la culture, soit déterminer si les eaux usées de laiterie peuvent améliorer la fertilité du sol et le rendement de la culture. Durée du projet : avril 2003 – mars 2005.

Tout cela en étant conforme à la réglementation agro-environnementale du Québec touchant la gestion et l'entreposage des fumiers, la réalisation de plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF) et le nouveau Règlement sur les Exploitations Agricoles (REA) du 15 juin dernier.

Je tiens à remercier M. Sylvain Gascon pour l'accessibilité à toute la documentation.

Le 2 avril dernier, le Comité ZIP a reçu des billets de Stratégies Saint-Laurent pour assister au spectacle *<J'ai trouvé l'eau si belle>* qui avait lieu au Métropolis à Montréal. Notre agent d'information s'est fait un devoir d'y assister en tant qu'amoureuse du fleuve... Elle a eu la surprise de constater qu'elle était la représentante officielle de SSL, qu'elle était invitée VIP et que ce spectacle était destiné à la journée de la Terre. Il a d'ailleurs été diffusé à TVA le 22 avril 2003. Des surprises comme celles là on en prendrait souvent !

## Plan d'action SLV2000 - phase III

Comme vous le savez sans doute, la phase III de l'entente fédérale-provinciale sur le Saint-Laurent s'est terminée au 31 mars 2003.

Comme les élections provinciales ont été déclenchées, les négociations entre les partenaires ont été mises sur la glace. Le contrat de Stratégies Saint-Laurent et des comités ZIP a été prolongé jusqu'au 30 septembre 2003, selon les mêmes bases que les cinq dernières années.

Nous avons un nouveau gouvernement et un nouveau ministre qui doit se familiariser avec son ministère. Je ne crois donc pas qu'il y ait signature d'une entente avant septembre.

À SUIVRE...

## TOUS ENSEMBLE POUR LE FLEUVE ST-LAURENT



par

Micheline B.  
Michaud

Durant le week-end du 24 au 26 janvier 2003, à l'Université du Québec à Trois-Rivières, une quarantaine de chercheurs se sont réunis et ont convenu de former un réseau de recherche qui permettra une concertation des scientifiques étudiant l'écosystème du fleuve Saint-Laurent.

Le regroupement des équipes de recherche de quelques 50 universités et agences gouvernementales du Québec et de l'Ontario donnerait une vue d'ensemble sur l'immense surface d'eau que constitue le corridor fluvial s'étendant de Cornwall à l'Île-aux-Coudres.

Géré par l'UQTR, le regroupement, dirigé par le professeur Pierre Magnan, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en écologie d'eaux douces, confirmerait la réputation de l'institution trifluvienne dans le domaine de l'écologie des eaux douces. L'UQTR constituerait le point d'ancrage des chercheurs participant à cette entreprise de mise en commun des données et des connaissances

« Pour le réseau, nous allons faire une demande de subvention qui variera entre 1,5 à 2 M\$ » a expliqué le professeur Magnan. L'institution pourrait recevoir une enveloppe pour l'administration du projet.

Au delà des retombées pécuniaires, le projet consacrerait l'excellence de l'UQTR dans l'étude de l'écosystème du Saint-Laurent. « Ça donnera une bonne crédibilité à l'UQTR » a estimé Pierre Magnan. « C'est l'UQTR qui a parti le bal » a remarqué Christiane Hudon, du

Centre Saint-Laurent, un établissement montréalais administré par Environnement Canada et chargé de l'étude des différents aspects du fleuve. Des gens ont déjà tenté de mettre sur pied un tel projet. « Ça fait des années qu'on parle de monter un réseau » a expliqué le professeur Magnan. Seulement, il y a deux ans, ça n'a pas réussi parce que ces personnes n'ont pu obtenir les fonds nécessaires ; leur demande n'était pas assez crédible. »

« Actuellement, le Saint-Laurent est un grand puzzle. Chacun par ses recherches a son propre morceau. Nous proposons de rassembler les morceaux pour avoir un tableau d'ensemble du cours d'eau » a imaginé Madame Hudon. La mise en commun des données favoriserait une acquisition plus rapide des connaissances » a indiqué Pierre Magnan.

Les projets multidisciplinaires seraient encouragés par le réseau. Dans les recherches sur le fleuve, une foule de domaines d'enchevêtrement bien souvent : l'écologie des poissons, l'étude des niveaux d'eau et même les comportements des humains quant à l'épandage du lisier ou d'engrais chimiques.

L'UQTR, conjointement avec cinq autres universités, a obtenu une subvention de 3,4 M\$ de la Fondation canadienne pour l'innovation, en vue de l'acquisition d'un bateau-laboratoire pour l'étude de la portion d'eau douce du fleuve, incluant la zone de transition estuarienne. L'embarcation est actuellement en construction et devrait être disponible au cours de l'année 2003.

Nous ne pouvons que souhaiter bonne chance au nouveau groupe de recherche.

Information : Richard Biron, Le Nouvelliste de Trois-Rivières.

## Nouvelle chronique

### « La gestion responsable »

Fiche LSL #3 et #21



par  
Denis Gervais, B.Sc.

Le Comité ZIP fait partie de trois comités de citoyens découlant de l'application de la Gestion responsable<sup>md</sup> dans les usines de produits chimiques au Canada. Je vous présente, l'un d'eux, la Tribune d'information communautaire (TIC) qui a été formé par PPG Canada Inc et NEXEN Chimie Canada Ltée.

Crée en 1994, la TIC est composée de citoyens bénévoles qui demeurent dans la ville de Beauharnois. Ils représentent différents secteurs soit : des professionnels de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de l'industrie et des résidents.

Dans le but de faire connaître les industries, les membres de la TIC ont produit, avec l'aide des entreprises, des documents pour informer les citoyens sur les industries et les mesures d'urgence en cas d'accident chimique impliquant le chlore et ammoniac.

Les moyens de communication employés ont été les suivants : chroniques, communiqués, articles, et concours parus dans les hebdomadaires, vidéo à la télévision communautaire de Châteauguay, un site Web et un kiosque acquis pour

faire des représentations lors d'événements.

Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année ont été rencontrés depuis trois ans pour expliquer ce que font les usines et les mesures à prendre en cas d'incidents chimiques. Les membres de la TIC ont composé un cahier adapté aux élèves pour les sensibiliser aux produits chimiques et aux mesures d'urgence en 2001 et 2002. Des rencontres ont eu lieu dans les résidences de personnes âgées et dans les divers clubs sociaux. En 1999 et 2002, une note magnétique a été distribuée à tous les citoyens, avec un dépliant expliquant les mesures d'urgence et le rôle de la TIC.

Pour 2003, les membres de la TIC se proposent de faire imprimer un calendrier illustré par les élèves du primaire et de finaliser la traduction d'un vidéo qui explique les mesures à prendre, à la maison, lors d'incident impliquant le chlore et l'ammoniac. Une émission à la télévision communautaire complètera les moyens de sensibilisation prévus cette année.

Pour en savoir plus :  
[www.ticn xenppg.org](http://www.ticn xenppg.org)

## Travaux sur l'avenue du Centenaire à Salaberry-de- Valleyfield

Depuis 2002, des travaux ont lieu pour réparer la traverse sous l'avenue du Centenaire, laissant couler l'eau de la baie Saint-François dans la rivière Saint-Charles. Lors de la demande de certificat d'autorisation, le ministère des Pêches et Océans du Canada a demandé à la Ville d'installer une passe migratoire pour permettre aux poissons de passer de la rivière Saint-Charles au lac Saint-François.

Le personnel du Comité ZIP a demandé d'assister à l'installation finale des dernières pièces de la passe. Les travaux devraient se faire à la fin mai.

À SUIVRE...

## Nouvelle consultation publique à l'horizon

Le Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada a approché le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent et le Comité ZIP Ville-Marie concernant un projet d'adaptation du lac Saint-Louis aux changements climatiques.

Nous aurons le mandat d'organiser des consultations publiques avec les principaux acteurs et intervenants au lac Saint-Louis pour faire suite à des travaux de recherches qui ont lieu depuis deux (2) ans..

Si le lac Saint-Louis vous concerne reprenez bien ceci. Le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, tiendra deux (2) consultations publiques, une sur la rive sud et l'autre sur la rive ouest, dès le mois d'octobre.

À SUIVRE...

## Gestion de risques du pilotage maritime

Fiche LSL #21, LSF #9, 2 lacs #4



Par

Marthe C.  
Théorêt

Le 5 décembre 2001, Le Comité ZIP était convié à une rencontre au Comité ZIP Ville-Marie suite à la demande de M. Pierre Leclair, président des pilotes du fleuve et de la Voie maritime du Saint-Laurent. Il est venu nous présenter leurs inquiétudes face aux exigences sur le pilotage maritime qui pourrait être assouplies suite à une demande de l'Association du Pilotage maritime des Grands Lacs, secteur par lequel notre territoire est régi.

Il y a eu une deuxième rencontre où un consultant est venu nous présenter les résultats de son étude de risque sur le pilotage maritime. Nous avons ensuite étudié les demandes des armateurs et un premier compte rendu sur l'étude de la politique de pilotage maritime fut produit en mars 2002.

Le 3 avril 2002, Le Comité ZIP organisait une plénière à Salaberry-de-Valleyfield, concernant les inquiétudes suscitées par ce rapport, suivi d'une deuxième à l'Île Perrot en septembre.

Nous avons ensuite transmis nos commentaires sur le rapport *Application de la Méthode de gestion des risques de pilotage aux politiques de pratiques de l'Administration du pilotage des Grands Lacs en matière d'exemption des navires* et avons écrit une lettre aux représentants du milieu de cette association pour transmettre nos inquiétudes à la suite de la lecture du rapport.

Voyant que le dossier ne semblait pas trop inquiéter l'Association du pilotage

maritime, en septembre 2002, nous avons demandé aux municipalités riveraines de passer une résolution pour appuyer notre demande. 16 municipalités ont fait parvenir leur résolution.

Le 25 février 2003, nous avons envoyé une lettre aux membres de l'Administration de pilotage des Grands Lacs avec copie conforme à l'Honorable David Collenette, Ministre des transports du Canada, Monsieur Serge Marcil, Député de Beauharnois-Salaberry, Monsieur Robert Lanctôt, Député de Châteauguay, Monsieur Nick Discepola, Député de Vaudreuil pour leur redire que nous n'étions pas d'accord avec leur assouplissement de la réglementation concernant la compétence des capitaines et pilotes de navires.

Présentement, nous faisons la tournée des députés fédéraux. Après une rencontre avec M. Jasmin Pharand, attaché politique à Ottawa de M. Nick Discepola, nous avons rencontré M. Denis Paré, adjoint aux dossiers régionaux de Serge Marcil, qui n'était pas au courant de cette problématique maritime.

Prochainement nous rencontrerons M. Robert Lanctôt, député fédéral de Châteauguay et critique du Bloc québécois en matière de transport.

Nous croyons fermement qu'un tel assouplissement des règles concernant les compétences exigées pourrait être dommageable pour les eaux de notre secteur du Saint-Laurent.

## Réseau d'échantillonnage des rivières du Québec



par  
Claire Lachance

Depuis plus d'un an, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent fait l'échantillonnage des eaux de la rivière Saint-Louis à la hauteur du poste de Léry à St-Étienne-de-Beauharnois, à tous les premiers lundi du mois, et envoie les échantillons au laboratoire du ministère de l'Environnement à Québec pour analyses.

En 2002, avec la présence de notre stagiaire, nous voulions faire l'analyse de l'eau de rivières agricoles afin de voir leur qualité, et pouvoir comparer avec d'autres rivières agricoles. Nous avons choisi d'analyser les rivières Delisle et Beaudette, 2 rivières qui prennent leur source en Ontario. Malheureusement, nous n'avons pu trouver le financement nécessaire aux analyses et au transport.

Nous avons alors entrepris des négociations avec la Direction du suivi de l'état de l'Environnement du gouvernement du Québec pour ouvrir

ces 2 nouvelles stations. Au début mai, nous avons reçu la confirmation que des heures de laboratoire nous étaient réservées jusqu'au 31 mars 2004. D'avril à novembre, l'analyse du pH, de la turbidité, de la conductivité, des nitrites et nitrates, de l'azote ammoniacal, de l'azote total, du phosphore dissous, du phosphore en suspension, du carbone organique dissous, des matières en suspension et des coliformes fécaux seront analysés mensuellement. De mai à octobre, la chlorophylle a et la phéophytine seront ajoutées et de décembre à mars, l'azote ammoniacal seulement sera analysé.

Rappelons, qu'en plus du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, la SCABRIC effectue de telles analyses pour la rivière Châteauguay et le Club du bassin La Guerre pour la rivière La Guerre.

Ces échantillonnages sont soumis à une méthodologie très stricte qu'il faut respecter pour que les résultats soient valides et puissent servir au ministère, organismes locaux et au Comité ZIP.



## Aurons-nous des étudiants cet été ???

Encore cette année, nous avons fait une demande à Ressources Humaines Canada pour l'embauche de deux (2) étudiants.

Ils auraient la tâche de faire un ménage dans notre centre de documentation.

Actuellement nos documents sont sur le même système de classement que lors des débuts du Comité ZIP il y a 10 ans.

Une restructuration du système s'impose afin de mieux se retrouver parmi les différents sujets et documents.

Espérons que nous aurons le financement nécessaire afin de mieux vous servir par la suite. Une réponse devrait nous parvenir vers le début juin.

À SUIVRE...

## Espèces aquatiques nuisibles

La Société de la Faune et des Parcs du Québec (FAPAQ) vient de lancer une campagne de sensibilisation avec une magnifique affiche et une petite carte (à conserver avec votre permis de pêche) sur le gobie à taches noires.

Je vous invite à vous en procurer plusieurs exemplaires que vous pourrez distribuer à vos parents, amis et collègues pêcheurs en vous adressant au 1-800-561-1616.

Vous pouvez également visiter leur site internet au [www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/nuisibles](http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/nuisibles)

Souvenez-vous que ces espèces se sont adaptées au climat du Québec mais qu'elles n'ont pas de prédateur naturel. Elles sont donc très difficiles à détruire et il faut à tout prix éviter leur propagation.

## 2003 : L'ANNÉE INTERNATIONALE DE L'EAU



Par

Danielle Glaude

C'est une année durant laquelle nous devons concentrer notre attention sur la protection et le respect de nos ressources en eau, en tant qu'individus, communautés, pays et en tant que citoyens du monde. En protégeant notre eau douce, nous assurons notre futur et les perspectives d'avenir à long terme de notre planète. Ensemble, faisons des vagues!

Résoudre la crise de l'eau sous ses multiples aspects est l'un des nombreux défis que devra relever l'humanité en ce début du troisième millénaire. Voici les étapes importantes dans le temps :

- La conférence de Mar del Plata, en 1977 a été à l'origine d'une série d'action mondiales dans le domaine de l'eau. Parmi celles-ci, la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (1981-1990) a permis une extension significative de la fourniture des services de base aux plus démunis.

- La conférence internationale sur l'eau et l'environnement (Dublin, 1992) a défini quatre grands principes qui sont encore applicables aujourd'hui (principe #1 : " L'eau douce – ressource fragile et non renouvelable – indispensable à la vie, au développement et à l'environnement "; principe #2 : " La gestion et la mise en œuvre des

ressources en eau doivent associer usagers, planificateurs et décideurs à tous les échelons "; principe #3 : " Les femmes jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau "; principe #4 : " L'eau, utilisée à de multiples fins, a une valeur économique et devrait donc être reconnue comme bien économique ").

- La conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, a permis l'adoption de l'Agenda 21 qui, à travers ses sept propositions d'action dans le domaine de l'eau douce, a contribué à mobiliser les populations en faveur du changement et a enclenché une évolution, encore très lente, des pratiques en matière de gestion de l'eau. Ces deux conférences ont été fondamentales car elles ont placé l'eau au cœur du débat sur le développement durable. Le 2<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau, à La Haye en 2000 et la Conférence internationale sur l'eau à Bonn en 2001 ont continué à œuvrer dans la même direction.

- En mars 2000, la Déclaration ministérielle de La Haye a énoncé sept défis qui serviront de base à l'action future.

- ♦ satisfaire les besoins humains fondamentaux – assurer un accès à l'eau et à l'assainissement de qualité

et en quantité suffisantes;

- ◆ assurer l’approvisionnement alimentaire – en particulier des populations pauvres et les plus vulnérables, grâce à un meilleur rendement de chaque utilisation d’eau;
- ◆ protéger les écosystèmes – assurer leur intégrité en gérant les ressources en eau de manière durable;
- ◆ partager les ressources en eau – s’efforcer de développer des politiques permettant la répartition entre les différentes utilisations et entre les États, grâce à des approches comme la gestion durable des bassins communs;
- ◆ gérer les risques – assurer la sécurité de chacun en réduisant les risques liés à l’eau;
- ◆ valoriser l’eau – identifier et évaluer les différentes valeurs de l’eau ) économique, sociale, environnementale, culturelle) et tenter d’accorder les coûts de son stockage et de son traitement aux objectifs d’équité et de réponse aux besoins des populations pauvres et vulnérables;
- ◆ gérer l’eau de manière responsable – impliquer chaque secteur de la société dans le processus de décision et prendre en compte les intérêts de toutes les parties.

Quatre défis supplémentaires ont été ajoutés aux sept précédents afin d’élargir le champ d’application de l’analyse :

- ◆ l’eau et l’industrie – promouvoir une industrie plus propre, respectueuse de la qualité de l’eau et des besoins des autres usagers;
- ◆ l’eau et l’énergie – évaluer le rôle clef joué par l’eau dans la production de l’énergie afin de répondre aux besoins des autres usagers;
- ◆ améliorer les connaissances de base – faire en sorte que l’information et les connaissances deviennent accessibles à toutes les sociétés;
- ◆ l’eau et les villes – tenir compte des besoins spécifiques d’un monde de plus en plus urbanisé.

Pour plus de détails : consultez le résumé du Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau “ L’eau pour les hommes, l’eau pour la vie ” sur le site web de l’UNESCO; [www.unesco.org](http://www.unesco.org).

Source : L’eau pour les hommes, l’eau pour la vie ” pages 5 et 6.



Afin de vous rapporter les nouvelles des dossiers et projets qui évoluent sur notre territoire, le Comité ZIP fait appel à ses membres et bénévoles.

Les membres du conseil d’administration du Comité ZIP n’endossent pas nécessairement toutes les opinions émises dans ces textes.

Si vous avez un sujet touchant une des nombreuses fiches techniques des PARE du lac Saint-Louis, du PARE du lac Saint-François et du PARE « Entre 2 lacs », n’hésitez pas à nous le faire parvenir.

POUR DEVENIR  
MEMBRE DU  
COMITÉ ZIP ET  
NE RIEN  
MANQUER DE  
NOS ACTIVITÉS,  
IL VOUS SUFFIT  
DE NOUS  
ENVOYER VOS  
COORDONNÉES  
AVEC UN  
CHÈQUE AU  
MONTANT DE  
LA COTISATION

Rappelons que pour les individus et les organismes à but non lucratif, il en coûte 10\$ par année tandis que pour les entreprises et les municipalités il en coûte 50\$.

Vous recevez alors tous les numéros du journal et êtes invité à toutes les soirées plénières de même qu'à l'assemblée générale annuelle.

Plus les gens vont nous supporter en devenant membre, plus nous serons efficace pour réaliser la réhabilitation et de la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent.

## **Nous vous rapportons ici le texte du mandat que le Premier Ministre Charest a confié au ministre Mulcair**

« Les Québécois ont développé une conscience environnementale. Le Québec doit maintenant développer une cohérence environnementale. Les principes doivent devenir des actions. Les vœux doivent devenir des faits. Les Québécois sont prêts à subordonner les intérêts des particuliers et des entreprises à la sauvegarde de nos sols, de notre air et de nos cours d'eau. C'est votre mandat.

Si la sauvegarde de l'environnement a un coût, la sauvegarde de l'environnement comporte aussi des occasions de développement. Le Québec doit développer son savoir environnemental et l'exporter.

Je veux que vous dotiez le Québec d'un véritable Plan vert qui assujettira tous les secteurs de la vie économique québécoise à des objectifs de développement durable. Vous y associerez les municipalités du Québec. Vous présiderez à la création de la fonction de Commissaire au développement durable.

Vous ferez en sorte que le gouvernement du Québec, dans toutes ses constituantes et dans toutes les circonstances, donne l'exemple. Vous aurez l'appui de tous les membres du Conseil des ministres. Vous mettrez en place à travers le gouvernement du Québec le principe de l'éco-conditionnalité qui rendra tout appui gouvernemental conditionnel à la sauvegarde de l'environnement.

Vous développerez des indicateurs

de performance environnementale et des outils de mesure afin que les Québécois sachent quels sont nos progrès. Vous augmenterez les aires protégées en collaboration avec le ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Faune et des Parcs. Vous ferez une promotion soutenue de la récupération, de la réutilisation et du recyclage.

Vous développerez des stratégies appropriées afin que les Québécois soient plus nombreux à adopter des comportements respectueux de l'environnement comme l'utilisation du transport en commun ou l'utilisation de fertilisants et de pesticides biologiques.

Vous aurez la responsabilité de rendre disponible toute l'information utile permettant aux Québécois d'être partie prenante à ce virage vert. Vous devrez les mobiliser, les encourager, les appuyer.

Vous entreprendrez rapidement des négociations avec votre homologue du gouvernement fédéral pour harmoniser, voire déléguer au Québec le processus d'évaluation environnementale afin de réduire les délais de réalisation des projets hydroélectriques.

Les sociétés qui sauront réconcilier économie et écologie seront les gagnantes de ce siècle. Je veux que le Québec en soit. C'est votre responsabilité. Vous aurez tout mon appui. Les Québécois nous jugeront sur nos résultats. »